

« BIMOTRACK-3»

« ANNUELLE BIMOTA PASSION CLUB France »

« Jeudi 30 et vendredi 31 mai 2019 »

CIRCUIT DE LA CHATRE (36)

Très chers Bimotistes, Bimotrackeuses et bimotrackeurs,

Nous comptons sur vous pour participer à notre sortie piste traditionnelle à la Chatre. Il est nécessaire de prévoir bien à l’avance les réservations du circuit et donc de valider un nombre de participants suffisant au maintien de ce projet. C’est pourquoi vous trouverez ci-dessous et en pièces jointes le descriptif des BIMOTRACK 2019 et les documents utiles à la validation de vos inscriptions.

Les "BIMOTRACK" ne sont ni des épreuves officielles sous couvert d'une quelconque fédération, ni des courses de vitesse, ni des épreuves chronométrées, mais bien des roulages loisirs privés organisés par et pour le BIMOTA

PASSION CLUB FRANCE. Le but de ces journées est de faire découvrir "la piste" à celles et ceux qui n'y ont jamais goûté et de permettre aux initiés de rouler uniquement pour se faire plaisir, le tout dans la convivialité et l'ambiance habituelle du BIMOTA PASSION CLUB FRANCE.

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu’au 28 février 2019** (majoration de prix au-delà) et sont prioritairement réservées aux membres du club à jour de leur cotisation. Les places libres seront attribuées aux inscrits non membres parrainés par un membre du club dans l'ordre d'arrivée des réservations. Pour autant, le nombre de places disponibles devrait pouvoir satisfaire toutes les demandes. Le règlement s'effectue intégralement à la réservation et n'est pas remboursable en cas de désistement. **Les encaissements s’effectueront fin février 2019 sous réserve d’un nombre de participants satisfaisant, dans le cas contraire, vos chèques vous seront restitués et la manifestation annulée.**

Motos : Idéalement, une BIMOTA… Mais toute machine respectant le cahier des charges ci-après fera l'affaire.

Sécurité :

Motos

Les éléments suivants doivent être en parfait état ainsi que les niveaux des différents liquides effectués :

- pneumatiques

- plaquette de frein et système de freinage (maître-cylindre, durite, étrier)

- liquides de freins, huile et liquide de refroidissement

- éléments de suspension

Les motos de route doivent subir des modifications supplémentaires :

- les rétros doivent être enlevés ou rabattus

- toutes les parties en verre des phares doivent être intégralement scotchées

Si un seul de ces éléments n’est pas respecté, la responsabilité du pilote pourra être engagée en cas d’accident.

L'équipement obligatoire minimal des pilotes, exigé avant chaque entrée en piste sera :

- Dorsale de protection.

- Bottes de moto ou chaussures montantes spécifiques moto.

- Casque intégral homologué de taille appropriée et gants de moto

- Ensemble blouson et pantalon attachés ensemble ou combinaison intégrale.

Inscription :

Chaque inscrit(e) devra le jeudi matin à partir de 7h30 et avant 8h30 :

- Présenter son permis de conduire valide

- Régler, pour ceux qui ne sont pas à jour, leur cotisation au club 2019.

- Signer la décharge de responsabilités envers le circuit de la CHATRE et le club disponibles sur place.

Assurances :

- Une assurance Responsabilité Civile spécifique sera contractée par le club pour couvrir l’organisateur et chaque participant durant les 2 journées. Le coût de cette assurance est inclus dans le prix des inscriptions.

- Les personnes qui désirent rouler avec plusieurs motos devront obligatoirement l’indiquer à l’inscription et régler l’assurance pour chaque moto supplémentaire sauf pour les membres du club désireux d’ajouter au roulage une ou plusieurs "Bimota". Ils devront tout de même renseigner l’identité de la ou des moto(s) sur le bulletin d’inscription.

- Les pilotes ayant déjà une assurance RC pour la piste devront à l’inscription fournir une attestation à l’organisateur qui déduira 8,00 € d’assurance par jour du prix de l’inscription.

- L’assurance Individuelle Accident n’est pas obligatoire, mais très fortement recommandée, vous pouvez la souscrire auprès d’un assureur.

- Vous pouvez également souscrire une assurance annulation.

- ATTENTION, Il ne sera pas possible d’inscrire de motos supplémentaires le jour du roulage.

En cas de non-respect des obligations de sécurité et d’équipement, ou de comportement dangereux, irresponsable ou irrespectueux, les responsables de l’activité piste du BIMOTA PASSIONCLUB FRANCE se réservent le droit d'exclure momentanément ou définitivement, sans aucun remboursement possible, tout participant incriminé.

En fonction du nombre et du niveau des inscrits, 3 Groupes seront proposés :

Débutants

Ce groupe est pour les membres du club n'ayant jamais fait de piste et souhaitant s'y essayer sans aucune prétention et pour les pilotes occasionnels. Le programme est encadré. Aucun rythme soutenu n'est à envisager. Le groupe est ouvert à tous les débutants.

14 places disponibles + 1 accompagnateurs.

Moyens

Ce groupe est dédié à celles et ceux qui ont fait peu de piste et qui aspirent à s’essayer ou à revenir avec l'envie d'en profiter et de progresser. Il est également accessible à celles et ceux qui pratiquent mais qui ne se sentent pas en mesure d'accéder à la catégorie "confirmés". Le programme sera encadré au moins la première journée.

14 places disponibles + 1 accompagnateur.

Confirmés

Ce groupe est dédié à celles et ceux qui ont une expérience de la piste sans nécessairement être des tombeurs de chronos.

15 Places disponibles.

Vous pourrez avoir sur place les conseils de pistards pour les débutants et si besoin pour les "Moyens". Attention, ce sont des amateurs qui officieront de manière bénévole, ils ne sont ni formateurs de métier ni professionnels de la piste.

La renonciation de participation à un départ de votre cession est possible, elle ne sera en revanche pas remplacée par une autre cession ou un départ avec un autre groupe.

Un changement de groupe au cours du week-end sera possible avec l’accord des organisateurs et d’un maximum de 15 par groupe ce qui est la limite maximale de motos simultanément en piste imposée par le circuit.

Tous les inscrits sans exception devront se plier aux règles et plannings imposés par le BIMOTA PASSIONCLUB

FRANCE et les instances du circuit de LA CHATRE. Horaires d'ouverture de la piste : 9H - 12H et 14H - 18H

Cessions de 20 minutes.

Hébergement :

- Il est possible de camper sur le circuit. Les stands sont équipés de sanitaires (toilettes et douches qui doivent être rendus propres) il est sera donc possible d’arriver la veille au soir après 18h.

- L’hôtel restaurant le plus proche (1 km du circuit) est le Lion d’Argent : http://www.hotel-lion-argent.com/ D’autres établissements sont bien entendu disponibles.

Programme :

- Administratif sur place: La validation des inscriptions et la remise des « Pass » pour les 2 jours débuteront le mercredi soir dans la mesure du possible afin de gagner du temps le jeudi matin.

1er jour

7H30 Inscription et remise des « pass ».

**8H30 Briefing général obligatoire**

9H00 - 12 h Roulage

**12H00 - Repas**

14H00 – 18H00 Roulage

2eme jour

**8H30 Briefing général obligatoire**

9H00 - 12 h Roulage

**12H00 - Repas**

14H00 – 18H00 Roulage

Tarifs : BIMOTRACK 30 et 31 mai 2019

- Membre du BIMOTA PASSION CLUB France à jour de sa cotisation 2018 : 148 € sans RC ou 164 € RC incluse.

- Non membre parrainé par un membre du BIMOTA PASSION CLUB France : 163 € sans RC 179 € RC incluse.